

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

#### d'Aggiomération du Grand Besançon

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

## délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000028

#### Séance du lundi 26 juin 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loic LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER Beure: Philippe CHANEY Boussières: Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN Chalezeule: Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY Champoux: Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) Chemaudin : Jean-Yves RENOU Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine: Jean JOURDAIN La Chevillotte: Jean PIQUARD La Vèze : Philippe CHANAU Mamirolle : Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines: Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) Montfaucon: Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) Novillars : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Pugey : Marie-Noëlle CAMBIER Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE Routelle: Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) Saône: Bernard GUYON Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jacques SIFFERLIN Torpes : Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

Etaient absents: Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD Besançon: Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN Beure: Pierre JACQUET Boussières: Bertrand ASTRIC Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Josseline SEITZ Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Gabriel JANNIN Grandfontaine: Richard SALA Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Mamirolle: Dominique MAILLOT Miserey Salines: Marcel FELT Morre: Jean-Michel CAYUELA Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Jacques TERVEL, Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Saône: Christelle PETITJEAN Thise: Claude BULLY Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

#### Procurations de vote:

Mandants : J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevailler, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires : J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bontemps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine

Compte-rendu ordre du jour :000028

Objet: Demandes de subventions de structures associatives pour l'exercice 2006

29/06/2006

# Demandes de subventions de structures associatives pour l'exercice 2006

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2006	
Imputation 65.70:	Solde avant opération : 10 000 €  Montant de l'opération : 9 500 €
	Solde après opération : 500 €

#### Rappel

Le Programme Local de l'Habitat 2006-2011 a identifié comme enjeu prioritaire (Enjeu A : Participer au développement durable de l'agglomération, fiche-action 3) la production et la mobilisation de logements privés à loyers maîtrisés. Le Conseil de Communauté du 13 décembre 2002 avait également décidé de mettre en œuvre un Programme d'Intérêt Général visant à remettre sur le marché, avec des loyers maîtrisés, des logements appartenant à des propriétaires privés.

Depuis plusieurs années la CAGB soutient financièrement des associations engagées dans le domaine de l'habitat privé et communal tels Habitat et Développement Local (H.D.L) et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (A.I.V.S).

Afin d'atteindre les objectifs du PLH et du Plan de cohésion sociale mais aussi de formaliser le partenariat avec ces structures, la commission Habitat a souhaité reconduire le partenariat institué en 2005 entre la CAGB et les 2 structures associatives citées plus haut.

### Proposition de conventions

- Entre HDL et la CAGB: HDL s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble des communes de la CAGB le dispositif dit de « PALULOS communale » et d'épauler techniquement les communes s'engageant dans la réalisation de tels produits. En contrepartie, la CAGB s'engage à financer HDL pour un montant de 6 000 €. Un objectif de 20 « PALULOS Communale » à produire au total sur les exercices 2005 et 2006.
- Entre AIVS et la CAGB : AIVS s'engage à mener une action d'information et de promotion relative à son activité auprès des communes. En contrepartie, la CAGB s'engage à financer l'AIVS pour un montant de 3 500 €.

# M. STEPOURJINE et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 € à HDL et de 3 500 € à AIVS,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes entre HDL et la CAGB et entre AIVS et la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 90
Contre: 0
Abstention: 0

Pour extrait conforme

PREFECTURE DU DOUBS DCLE 1 REÇU LE

7 JUIL. 2006

Délibération du lundi 26 juin 2006 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

29/06/2006

Compte-rendu ordre du jour :000028